



**DIMANCHE 17
DÉCEMBRE 2023
TOURNOI
NATIONAL
MINIMES (F+M)
Label A**

**FORUM DES
SPORTS
BEAUNE (21)
FRANCE**



Informations générales

ORGANISATEUR	<p>Comité départemental de Côte d'Or de Judo 3 rue des Molidors – 21000 DIJON Contact : patrick.trepost@ffjudo.com</p> <p>En partenariat avec la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Judo</p> <p>Contacts le jour de la compétition</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Patrick TREPOST – Mob. : 06 62 23 16 17 - patrick.trepost@ffjudo.com ▪ Julien MAUGARD - Mob : 06 83 58 40 43 - julien.maugard@ffjudo.com
DATE ET LIEU DE COMPETITION	<p>Dimanche 17 décembre 2023 Forum des Sports de Beaune Rue Edouard Joly – 21200 BEAUNE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1000 places assises ▪ 6 surfaces de compétition <p>Entrée gratuite</p>
AGES DE PARTICIPATION	<p>Minimes M/F Années de naissance : 2010 - 2011</p>
CATEGORIES DE POIDS & DUREE	<p>Catégorie Masculine</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poids : -34kg, -38kg, -42kg, -46kg, -50kg, -55kg, -60kg, -66kg, -73 kg, +73kg ▪ Durée des combats : 3 minutes <p>Catégorie féminine</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poids : -36kg, -40Kg, -44Kg, -48Kg, -52Kg, -57Kg, -63Kg, -70Kg, +70Kg ▪ Durée des combats : 3 minutes
LABEL	<p>Tournoi Label National. Les combattants peuvent être engagés par la fédération, les pôles, les ligues, les départements et les clubs.</p>
INSCRIPTION & REGLEMENT	<p>Inscription avant le 14 décembre 2023 sur l'Extranet fédéral obligatoirement (exception faite pour les combattants étrangers).</p> <p>Règlement auprès de l'organisateur par chèque ou virement. Grille tarifaire disponible en page 4.</p>

Informations de compétition

TOURNOI	
PROGRAMME & PESEES	<p>Dimanche 17 décembre 2023 <i>Forum des Sports Beaune à partir de 7h30</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil des délégations ▪ Retrait accréditation coach ▪ Retrait des tickets de pesées par délégation <p>Dimanche 17 décembre 2023</p> <p>Minimes Masculins</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pesées des masculins : 07h30 - 08h15 ▪ Retrait des tickets de pesées sous conditions de paiement ▪ Début des compétitions : 09h ▪ Remise des récompenses : 13h45 <p>Minimes Féminines</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pesées des féminines : 11h30 - 12h15 ▪ Début des compétitions : 14h ▪ Remise des récompenses : 18h30
FORMULE DE COMPETITION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poules + Tableaux à double repêchages Le tirage au sort s'effectuera à l'issue des pesées officielles le jour de la compétition. ▪ Informatique : système fédéral ▪ Compétition organisée sur 6 surfaces de compétitions officielles
ARBITRAGE	<p>Arbitrage selon les règles de la FFJDA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les athlètes doivent se munir d'une ceinture rouge.
CONSIGNES DE SECURITE	
<p>Application des consignes de sécurité en vigueur à date dans le cadre du Plan Vigipirate.</p>	

Formules, tarifs & règlements

Tarifs sans prestations annexes

FRAIS D'INSCRIPTION	
Tournoi	Inscription avant le 14 décembre 2023 sur l'Extranet fédéral obligatoire. (Exception faite pour les combattants étrangers).
	Règlement :
	10€ par chèque ou virement avant le 10 décembre 2023 (remboursé en cas de désinscription avant le 14 décembre 2023)
	15€ sur place en chèque ou carte bancaire

Relevé d'identité bancaire pour le règlement par virement

						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	02526	00020806801	72	EUR	CCM PAYS DES TROIS RIVIERES	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1027	8025	2600	0208	0680	172
					CMCIFR2A	
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM PAYS DES TROIS RIVIERES				COMITE DE COTE-D'OR DE JUDO		
23 RUE DOMINIQUE ANCEMOT				JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES		
21120 IS SUR TILLE				CHEZ MME GENESTIER		
☎ 03 80 75 97 56				6 IMPASSE DES NOISETIERS		
				21120 VILLEY SUR TILLE		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		